

LES **OUTILS** DE LA  
**PRÉVENTION**

# L'ANALYSE DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

---

MARJORIE POUPET-RENAUD



les **nuits**  
de fourvière

# L'AT DE QUOI PARLE-T-ON ?

**Selon le Code de la sécurité sociale, la définition d'un accident du travail est la suivante : « Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise ».**

## **En pratique, on dit qu'il y a accident du travail :**

- s'il existe un lien de subordination entre la victime et son employeur au moment de l'accident ;
- que l'accident est à l'origine de lésions corporelles ou psychiques ;
- et qu'il peut être daté avec précision.

L'accident du travail peut donc avoir lieu lors d'une représentation sur scène, durant les heures de répétition ou encore pendant les trajets entre les lieux de spectacle. Un accident survenu « par le fait » du travail est également reconnu comme accident du travail. Ainsi, l'accident d'un salarié en tournée sera bien considéré comme un accident du travail même si l'accident n'a pas lieu sur un plateau mais – par exemple – dans une chambre d'hôtel.

La déclaration d'un accident du travail est obligatoire et effectuée par l'employeur. Il appartient au travailleur victime d'informer ou de faire informer son employeur de l'accident.

La reconnaissance par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du caractère professionnel de l'accident ou de la maladie permet une prise en charge des soins et diverses compensations financières.

# POURQUOI ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ?

Un accident du travail peut avoir de multiples conséquences :

## Humaines :

douleurs, incapacité physique à poursuivre son activité, décès...

## Financières :

augmentation du taux de cotisation accident du travail et maladie professionnelle, perte d'exploitation, coût de remplacement, pénalités de retard...

## Sociales :

l'entreprise, difficulté à recruter, perte d'emploi...

## Juridiques :

condamnation possible en cas de faute inexcusable, responsabilité pénale et civile...

Une analyse d'accident du travail permet de comprendre ce qui s'est passé et de mettre en place des mesures de prévention afin que l'accident ne se reproduise pas au sein de l'établissement mais aussi d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise .

# APRÈS L'ACCIDENT DU TRAVAIL, QUELLE DÉMARCHE ?

**1** Informer l'employeur et déclarer l'accident

**2** Créer un groupe d'analyse de l'accident

**3** Recueillir les informations

sur le déroulement de l'accident

**4** Analyser les causes de l'accident

**5** Créer un plan d'actions correctives

**6** Suivre et évaluer les actions

# 1

## INFORMER L'EMPLOYEUR ET DÉCLARER L'ACCIDENT

### → Qui ?

Le salarié doit informer son employeur.  
L'employeur doit envoyer une **déclaration** à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

### → Sous quels délais ?

Le **salarié** informe son employeur dans les **24 heures** après l'accident.  
L'employeur fait sa déclaration dans les **48 heures** après avoir eu connaissance de l'accident du travail.

### → Comment ?

La déclaration d'accident du travail est à faire via le site « **net-entreprises.fr** ».  
En parallèle de la déclaration d'accident du travail, l'employeur doit fournir une « **feuille d'accident du travail** » à la victime afin qu'elle puisse bénéficier de la gratuité des soins.

### → Quelle information recueillir ?

Voici les informations clés à récolter dans un premier temps :

<b>Quand ?</b>	<b>Date de l'accident</b>	11/06/2024
<b>Qui ?</b>	<b>Nom</b>	Yves VAPABIEN
	<b>Poste occupé</b>	Régisseur
<b>Où ?</b>	<b>Lieu de l'accident</b> (entreprise extérieure, lieu de répétition...)	Scène de la salle de concert « Le Hall d'Euterpe »
<b>Comment ?</b>	<b>Circonstances de l'accident</b>	La victime s'est coincé la main entre deux pans de décors
<b>Quelles conséquences ?</b>	<b>Blessures</b>	Douleurs à la main droite

La mise en place d'une **procédure** facilitera la remontée d'informations et pourra comporter :

<b>Les personnes à contacter</b>	Responsable hiérarchique, RH, préventeur...
<b>Les informations à fournir</b>	Date, heure et lieu de l'accident,...
<b>Les documents à compléter</b>	Fiche interne de déclaration d'accident...
<b>Le traitement qui sera fait de ces informations</b>	Déclaration d'accident du travail, analyse...

## 2

# CRÉER UN GROUPE D'ANALYSE DE L'ACCIDENT

Il est recommandé de créer un groupe d'analyse pluri compétent le plus tôt possible après la survenue de l'accident.

### → Qui ?

À adapter en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise mais il est recommandé que la démarche d'analyse ne soit pas menée par une seule personne.

- À minima :**
- Représentant de la direction.
  - Membre des instances représentatives du personnel.
  - Préventeur interne.
  - Membre de l'encadrement.
  - Salarié ayant une bonne connaissance de l'activité.

### → Quelles missions ?

Collecter les informations liées à l'accident, identifier les causes et proposer des actions correctives.

**Ce n'est pas une recherche de responsabilité ou de coupable.**

## 3

# RECUEILLIR LES INFORMATIONS SUR LE DÉROULEMENT DE L'ACCIDENT

Le groupe pluri compétent doit recueillir le maximum d'informations relatives à l'accident.

### Recommandations :

- Répartir les rôles entre les différents membres du groupe (Qui mène les entretiens ? Qui interroger ? Qui prend des notes ? Qui fait des photos ou vidéos du lieu d'accident ?, etc.).
- Intervenir le plus tôt possible après la survenue de l'accident, même si la victime est encore en arrêt afin de limiter la perte, l'interprétation ou la déformation d'information.

### → Quelle méthodologie ?

Étapes	Récolter les documents	Observer la situation de travail	Mener des entretiens
Qui ?	Groupe pluri compétent	Groupe pluri compétent	Interroger : <ul style="list-style-type: none"><li>• La victime (si celle-ci n'est plus en arrêt)</li><li>• Les témoins</li><li>• L'encadrement</li><li>• Les collègues</li></ul>
Où ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service RH</li><li>• Service technique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le lieu de l'accident (si possible)</li><li>• Sur la base de photos, plans</li></ul>	Dans un lieu calme et isolé (bureau, loge...)
Comment ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procédures</li><li>• Consignes</li><li>• Fiches de poste</li><li>• Plans</li><li>• Notices techniques</li><li>• Planning</li><li>• Organigramme</li><li>• Attestations de formation</li><li>• Rapport de vérification du matériel.</li></ul>	La victime s'est coincé la main entre deux pans de décors	A l'aide d'une trame ou guide de recueil d'informations

## ● Le recueil des informations

Pour organiser les informations recueillies, le groupe pluri compétent peut s'appuyer sur des supports d'aide au recueil, par exemple :

La brochure INRS « Analyser les accidents du travail pour agir pour leur prévention » (ED 6481) qui comprend cinq thèmes majeurs :

- **L'organisation du travail.**
- **La victime.**
- **L'activité réalisée.**
- **Le milieu de travail.**
- **Les produits et équipements utilisés.**

Le guide SP 1139 de la Carsat Rhône-Alpes qui propose d'organiser le recueil des faits selon la méthode **I Ta Ma Mi**.

Recueil des informations	
<p><b>Les individus</b></p> <p>Qualification, âge, ancienneté, formation au poste, capacités physique...</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p><b>La tâche</b></p> <p>Travail prévu, travail réalisé, mode opératoire...</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p><b>Le matériel</b></p> <p>Outils, machines utilisés, état, caractéristiques des matières ou produits utilisés...</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p><b>Le milieu</b></p> <p>Bruit, température, encombrement, état des sols, relation de travail, communication, rapports hiérarchiques...</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

## Par exemple :

Un technicien chute d'une échelle sur laquelle il travaille afin de démonter un spot sur la scène du théâtre.

Recueil des informations	
<p><b>Victime = Technicien</b></p> <p>En poste depuis un jour.</p> <p>Premier poste depuis sa sortie de l'école, premier jour de travail dans le théâtre.</p> <p>Encadrement du technicien par un autre technicien expérimenté.</p> <p>Service maintenance non disponible. Malaise de la victime en haut de l'échelle.</p> <p>La victime a du mal à respirer en haut de l'échelle sous le grill.</p>	<p>Intervention à 6 mètres de haut sur une échelle pour enlever un spot sur le grill.</p> <p>Grill toujours présent au-dessus de la scène le jour de l'accident.</p> <p>Technique de démontage du spot inconnue du technicien.</p>
<p>Monte-charge en panne.</p> <p>Climatisation en panne.</p> <p>Chute d'un spot au sol.</p> <p>Chute de l'échelle sur laquelle se trouvait la victime.</p> <p>Nacelle élévatrice hors d'usage.</p>	<p>Chaleur caniculaire (35°C) depuis plusieurs jours.</p> <p>Temps disponible entre deux spectacles pour le montage et démontage : 24h.</p> <p>Travail sur une scène avec beaucoup de matériel stocké au sol.</p> <p>La compagnie accueillie a terminé son démontage à 4h la veille.</p> <p>Le montage suivant démarrera avec 2 à 4h de retard sans modifier l'heure de la répétition.</p> <p>La victime a travaillé 70h dans la semaine.</p>

## ● Les entretiens :

### Conseils :

- Ne retenir que les informations factuelles (observables, quantifiables, vérifiables).
- Faire préciser aux personnes interrogées leur identité, statut, fonction.
- Expliquer le but de ces entretiens : recueil d'information et non recherche de responsabilité.
- Préciser que les notes prises seront validées ensemble.
- Reformuler pour être sûr de la bonne compréhension des propos.
- Interroger sans porter de jugement de valeur.

Le groupe pluri compétent va ensuite extraire les faits nécessaires à la recherche des causes de l'accident.

## → Comment ne pas interpréter ce que l'on entend ?

### Un fait :

- Est une information objective, vérifiable, observable et mesurable.
- Est l'inverse d'un jugement de valeur, d'une opinion ou d'un avis.
- Doit être formulé sous la forme affirmative pour ne pas orienter vers la recherche de coupable.

Exemples d'interprétation, opinion, jugement de valeur	Exemple de fait
À aucun moment la victime n'a pensé à mettre ses gants de protection.	La victime travaillait à mains nues.
La victime avait la mauvaise habitude d'utiliser une échelle pour démonter les spots.	La victime travaillait à 6 mètres de hauteur sur une échelle pour démonter les spots.
La victime manquait d'expérience.	La victime occupait son premier poste de technicien depuis sa sortie de l'école et était dans l'entreprise depuis 1 jour.

# 4

## ANALYSER LES CAUSES DE L'ACCIDENT

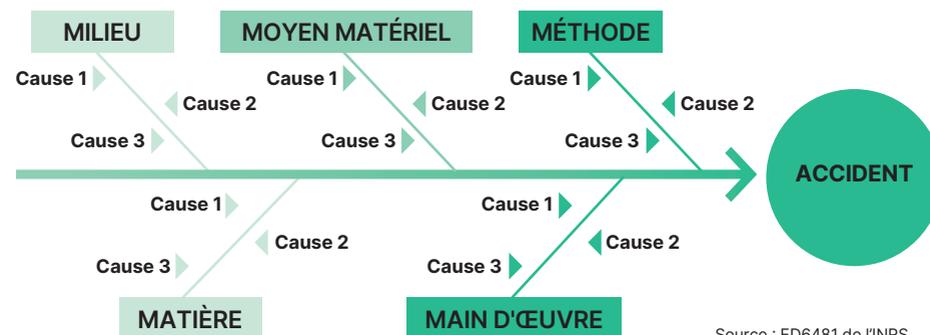
À partir des informations récoltées dans l'étape précédente, le groupe pluri compétent va reconstruire le déroulé de l'accident en organisant les faits pour remonter aux causes de l'accident.

Il est important de remonter suffisamment en amont pour identifier les causes racines qui sont multiples et qui se situent à différents niveaux de l'organisation.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées, le choix doit être adapté en fonction de votre aisance et du type d'accident.

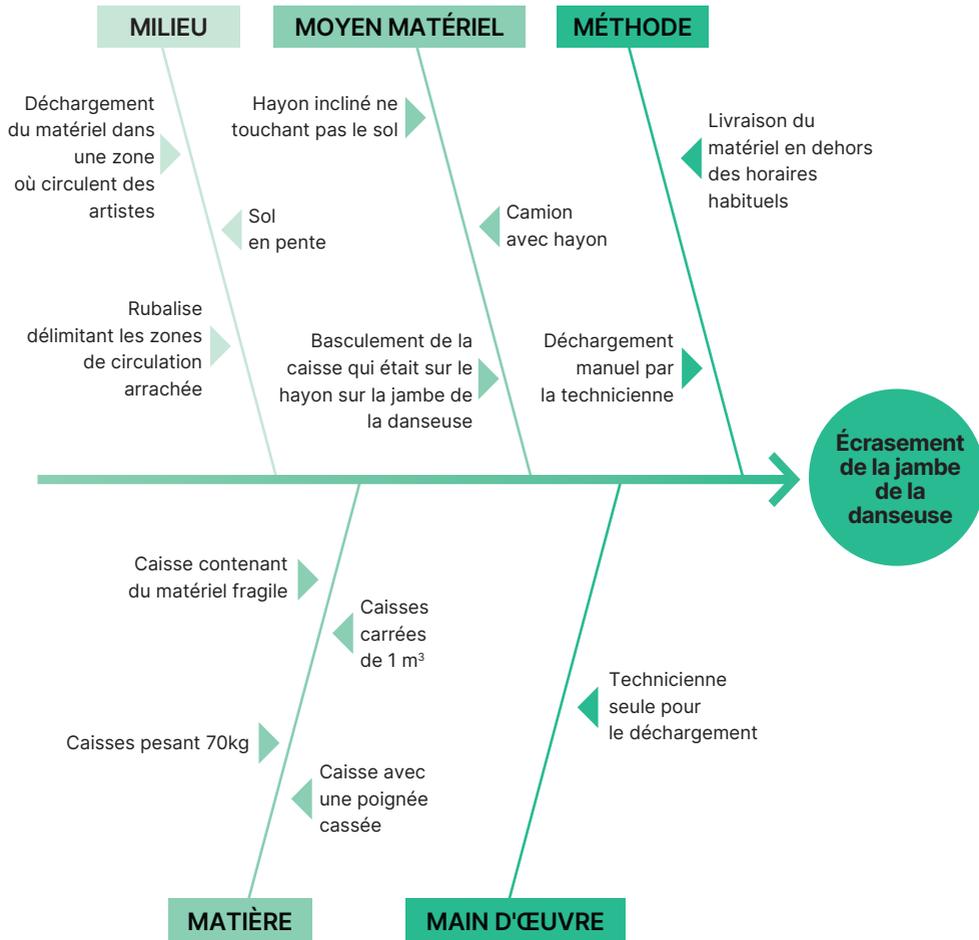
### ● Le diagramme d'Ishikawa ou diagramme cause effet

C'est une représentation graphique en forme d'arête de poisson qui permet de visualiser les causes de l'accident identifiées à partir d'un brainstorming.



### Par exemple :

Lors du déchargement de caisses de matériel d'un camion, une caisse a basculé et a écrasé la jambe d'une danseuse.



### ● L'arbre des causes

Par sa représentation graphique, cette méthode illustre une succession logique qui ont conduit à la blessure.

L'arbre des causes considère l'accident comme le résultat d'un dysfonctionnement. Pour comprendre l'accident il faut donc interroger plusieurs déterminants : Techniques, Organisationnels et Humains.

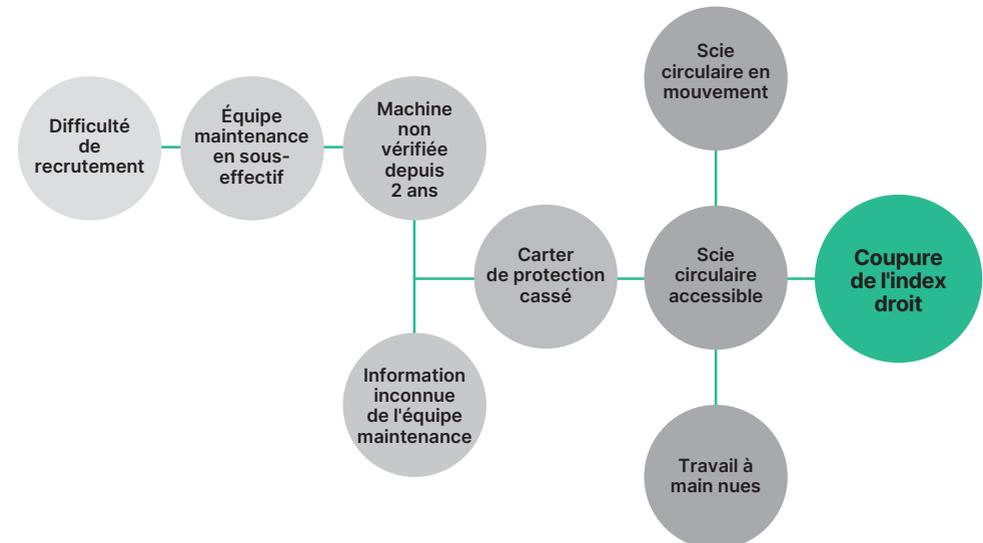
L'arbre se construit à partir d'un questionnement.

**Question :** Qu'a-t-il fallu pour que le bras de la régisseuse soit cassé ?

**Réponse :** Il a fallu qu'un spot lumineux lui tombe dessus.

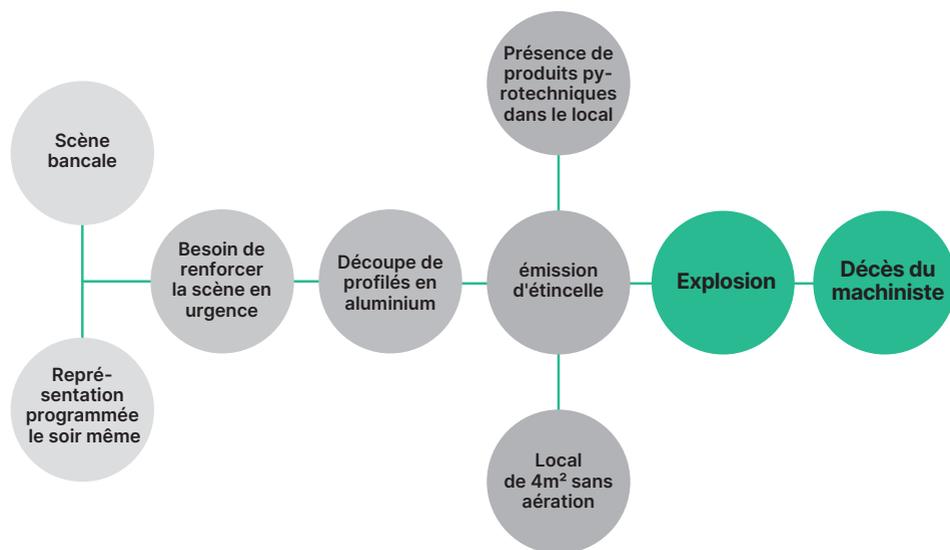
### Exemple 1 :

Un décorateur utilise une scie circulaire pour découper son panneau de bois et se coupe le doigt.



## Exemple 2 :

Un machiniste a découpé une plaque de métal avec une disqueuse et est décédé suite à une explosion.



# 5

## CRÉER UN PLAN D' ACTIONS CORRECTIVES

À partir des causes identifiées le groupe pluri compétent va réfléchir aux actions les plus adaptées à proposer à la direction.

Il est important que la réflexion se porte plus particulièrement sur les causes profondes et organisationnelles.

Il est indispensable de prioriser les actions et de définir :

- **Des actions à court terme de protection et simples à mettre en œuvre** (ex : réparer le carter de protection de la scie circulaire).
- **Des actions à moyen et long terme qui nécessitent une étude approfondie** (ex : revoir le planning de maintenance, travailler avec le service RH sur le recrutement de techniciens de maintenance, travailler avec les équipes sur les remontées d'information en cas de dysfonctionnement).

La formalisation du plan d'action sous la forme d'un tableau facilite la visualisation des tâches à effectuer et le suivi.

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	
		Délai de réalisation	État d'avancement
Matérialiser une zone spécifique pour le déchargement du matériel	Responsable régie	11/06/2024	✓
Exiger que les caisses de matériel livrées soient posées sur des palettes	Programmeur	05/05/2024	☒
Mettre à disposition des transpalettes électriques pour décharger les palettes de matériel	Directrice	11/06/2024	
Créer un protocole de chargement/déchargement	Responsable prévention	05/05/2024	
Rappeler les horaires de livraison aux sociétés de livraisons et aux livreurs	Responsable régie	05/05/2024	
Rénover le sol afin de supprimer les nids de poule et faciliter la circulation avec le transpalette	Directrice	08/06/2024	

Pour s'assurer de la pertinence des actions envisagées, le groupe peut se poser les questions suivantes :

- L'action est-elle stable dans le temps ? Combien de temps va-t-elle durer ?
- L'action est-elle facilement intégrable dans le travail quotidien ? Est-ce que l'action fait perdre du temps aux équipes ou génère-t-elle des contraintes supplémentaires ?
- L'action n'entraîne-t-elle pas de déplacement du risque ? Est-ce qu'un nouveau risque est apparu pour un autre service ?
- Quelle est la portée de l'action ? Combien de personnes ou de services sont concernés par cette amélioration ?
- Cette action permet-elle d'agir sur les causes profondes, le plus en amont de la survenue de l'accident ?

Lorsque le plan d'action a été validé, il est nécessaire de revenir vers la victime, vers les personnes ayant participé à l'analyse et vers les élus du personnel.

#### Ce retour d'expérience a pour objectif de :

- Partager les causes identifiées afin de rassurer sur l'absence de recherche de coupable.
- Informer des actions qui ont été retenues.
- De favoriser l'acceptation des mesures qui vont être mises en œuvre.

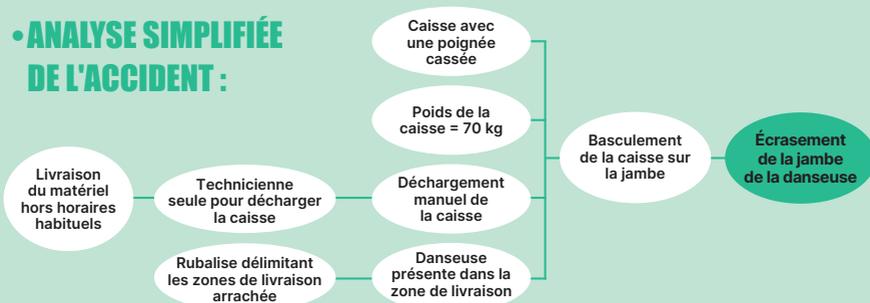
Ce retour d'expérience peut se faire sous la forme d'une réunion d'équipe avant la prise de poste ou lors d'un temps commun. Cela permettra également de discuter de l'accident et de susciter la prise de parole pour faire remonter d'éventuels autres accidents bénins ou situations dangereuses. La discussion peut être engagée sur la base d'un support type Flash info ou causerie.

## FLASH ACCIDENT CHUTE D'UNE CAISSE DE MATÉRIEL SUR UNE DANSEUSE

### • CIRCONSTANCES

Lors du déchargement de caisses de matériel d'un camion, une caisse a basculé et a écrasé la jambe d'une danseuse.

### • ANALYSE SIMPLIFIÉE DE L'ACCIDENT :



### • ACTIONS MISE EN PLACE

**Techniques :** matérialiser une zone spécifique pour le déchargement du matériel.

**Organisationnelle :** exiger que les caisses de matériel livrées soient posées sur des palettes.

**Humaines :** rappeler les horaires de livraison aux sociétés de livraisons et aux livreurs.

## 6

# SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS

#### Une fois le plan d'action défini, l'employeur doit s'assurer de :

- Sa mise en œuvre dans les délais impartis (Les délais de réalisation sont-ils bien tenus ? Si non, pourquoi ?).
- Son suivi régulier (Qui va suivre la réalisation du plan d'action ? Chaque pilote d'action est-il autonome ? Y'a-t-il une personne en charge du suivi du plan d'action ? Des réunions sont-elles programmées pour cela ? Des points spécifiques au suivi des actions sont-ils prévus dans des réunions déjà existantes ?).
- Son évaluation (Quels critères ont été retenus pour évaluer les actions ? Qui va évaluer les actions ? Est-il prévu un retour d'expérience ? Comment se dérouleront les ajustements des actions non pertinentes ?).

#### Le DUERP

L'analyse d'accident ayant été menée, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) doit être mis à jour et le programme annuel de prévention doit être actualisé.

#### Ressources et bibliographie :

Brochure INRS « Analyser les accidents du travail pour agir pour leur prévention » (ED 6481)  
Fiche "Analyse d'AT" de la Carsat Rhône-Alpes - SP 1139



Directeurs de publication **Claire Fournier, Cyril Puig**

Ce document ne peut être considéré comme constituant une prise de position de la part des organisateurs de la rencontre et n'engage en aucune façon la responsabilité de ces derniers. La réutilisation et la reproduction du contenu de ces fiches est autorisées moyennant mention de la source et nom des auteurs.